

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS

HOPITAL CENTRAL DE L'ARMEE

Dr Mohamed SEGHIR NEKKACHE

MISE EN DEMEURE N°01

La Société **SANDOZ GMBH** sise à Biochemiestrasse 10-A-6250 kundl-Austria, titulaire du contrat N° 131 du 31/12/2019 portant fourniture de médicaments, est mise en demeure pour non-respect des engagements contractuels en l'occurrence « non dépôt de la caution de bonne exécution », le titulaire de ce contrat est tenu de déposer la caution en question dans un délais de 08 jours, à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.